

Vous prenez un traitement anticoagulant de type AVK

Connaître votre traitement, ses risques et la signification de l'INR peut vous éviter des accidents graves.

Ce traitement est un traitement de fond, il est indispensable de la prendre **tous les jours**.

Connaissez-vous le nom de votre traitement ?

Fluindione=PREVICAN

Warfarine=COUMADINE

Acénocoumarol=SINTRON

Vous prenez ce médicament pour : Rythme cardiaque irrégulier

phlébite

Embolie pulmonaire

Valve cardiaque mécanique

Autre problème

Pour une durée de : 3 mois

6 mois

12 mois

à vie

Ce traitement se prend le soir, à heure fixe, ce qui permet d'adapter les doses en fonction des prises de sang qui sont faites le matin. En cas d'oubli, vous pouvez le prendre dans les 8 heures qui suivent l'heure de prise habituelle mais si ce délai est dépassé, **ne prenez pas le médicament**.

C'est un traitement « fluidifiant », qui ralentit la vitesse de coagulation du sang. Son principal risque est un saignement important (= hémorragie).

Tout saignement doit faire évoquer un surdosage du médicament et faire appeler votre médecin. S'il n'est pas disponible il faut appeler le 15 !

L'efficacité du traitement se surveille par une prise de sang dosant l'INR. Si celui-ci est trop bas, le traitement n'est pas efficace. S'il est trop haut, il existe un risque de saignement. On définit ainsi un **INR cible** en fonction de votre problème de santé.

Vous connaissez votre INR cible : 2 < INR < 3

2,5 < INR < 3

3,5 < INR < 4

Devant un INR en dehors de l'objectif (fixé par votre médecin), il faut le plus souvent adapter la dose de l'anticoagulant. Mais il faut savoir que de petites variations de l'INR avec votre dose habituelle de médicament sont normales.

Le dosage de l'INR doit se faire au minimum 1 à 2 fois par mois durant toute la durée du traitement et plus fréquemment en cas de déséquilibre. Cette surveillance est indispensable pour éviter les risques du traitement.

La surveillance de votre traitement peut être réalisée soit par vous-même soit par un professionnel de santé (infirmière par exemple) mais dans tous les cas en étroite collaboration avec votre médecin.

Vous devez éviter toute automédication y compris les produits sans ordonnance (anti-inflammatoire, aspirine...) ou à base de plantes (millepertuis...). De nombreux produits peuvent augmenter ou diminuer l'efficacité de votre traitement.

Votre alimentation doit être diversifiée, habituelle. Aucun régime n'est à suivre.

Il est important de signaler votre traitement à tous les professionnels de santé, même s'ils ne vous posent pas la question.

Si vous avez des difficultés à prendre votre traitement, parlez-en à un professionnel dès que possible. Présentez votre carnet (rempli régulièrement) à tous les professionnels de santé, même s'ils ne vous le demandent pas spontanément. Soyez très prudent lors d'activité à haut risque de blessure.